

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **AMAG Vevey SA, Vevey**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: AMAG Automobil- und Motoren AG, Zurich
3.

Décision par: Assemblée Générale Extraordinaire
4.

Date de la décision: 06.01.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **10.03.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: AMAG Automobil- und Motoren AG Monsieur Werner Bösiger, Utoquai 49, 8008 Zurich
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et passifs selon le contrat de fusion du 3 janvier 2003 ainsi que le bilan de fusion au 31 décembre 2002 de l'AMAG Vevey SA ont été repris par AMAG Automobil- und Motoren AG. En conséquence de cette fusion, l'AMAG Vevey SA est dissoute sans liquidation.

Schellenberg Wittmer
8001 Zürich

(00846416)